



**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE**  
**COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT**

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents**

Cathy Clerbaux, *Présidente* ;  
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;  
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Benoît Thielemans, Jan Verbeke,  
*Échevin(e)s* ;  
José Stienlet, Philippe Desprez, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Jean-Marie Vercauteren,  
Didier Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel  
Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Sandra Ferretti, Odile  
Bury, Roland Maekelbergh, *Conseillers* ;  
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

**Excusés**

Jean-Manuel Cisey, *Échevin(e)* ;  
Martine Payfa, *Conseiller*.

**Séance du 20.11.18**

---

**#Objet : Disposition de trois douzièmes provisoires pour les mois de janvier, février et mars 2019, en ce qui concerne les dépenses du service ordinaire.#**

---

Séance publique

Le Conseil communal,

Considérant que le projet du budget 2019 ne pourra pas être soumis au Conseil communal avant le 31 décembre 2018 ;

Vu l'article 14 de l'Arrêté Royal du 2 août 1990 portant règlement général sur la comptabilité communale ;

DECIDE :

D'autoriser, sous réserve d'approbation par l'Autorité de Tutelle, la disposition de trois douzièmes provisoires pour les mois de janvier, février et mars 2019, en ce qui concerne les dépenses du service ordinaire.

Les engagements et paiements ne pourront dépasser pour le mois écoulé ou commencé, le douzième de l'allocation correspondante et portée pour le même objet au budget de 2018.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

25 votants : 25 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,  
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,  
Etienne Tihon

La Présidente,  
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME  
Watermael-Boitsfort, le 21 novembre 2018

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Alain Wiard